

91 MICRO-ENTREPRENEUR RCS ET EIRL JANVIER 2021

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments HT	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI	BODACC	KBIS (2)
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES : DEPOT EFFECTUE PAR LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS A RESPONSABILITE LIMITEE												
Immatriculation et modification sans BODACC												
	Immatriculation personne physique + déclaration d'affectation du patrimoine y compris après reprise par un héritier (8)	0,00 €	0,00 €	- €	- €					NEANT	NEANT	
64	Dépôt de la déclaration d'affectation du patrimoine d'une personne déjà immatriculée (Art L 526-7) y compris par un héritier et sauf transfert de propriété et mentions RCS (9) Art. L 526-16	48,70 €	7,13 €	35,67 €	35,67 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	
65	Dépôt de la déclaration modificative ou complémentaire de la déclaration d'affectation du patrimoine, entraînant mentions au RCS (10)	48,70 €	7,13 €	35,67 €	35,67 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	
Dépôt de déclaration(s) sans mention au RCS												
66	Dépôt de la déclaration complémentaire d'affectation du patrimoine (Art. L 526-9, L 526-10 et L 526-11) ou des actes ou décisions de modification sans mentions RCS (10)	15,27 €	1,56 €	7,81 €	6,69 €			1,12 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	
Documents comptables												
2+67	Dépôt du document comptable simplifié Art. L 526-14	14,85 €	1,57 €	7,83 €	6,71 €			1,12 €	5,45 €	5,45 €	NEANT	
71	Copie du document comptable simplifié (au guichet)	8,03 €	1,34 €	6,69 €	6,69 €					NEANT	NEANT	
Double immatriculation (RCS principal/secondaire - RCS/RM)												
	Notification à un autre registre en cas de double immatriculation ou d'immatriculation secondaire	0,00 €	- €	- €	- €					NEANT	NEANT	
	Mise à jour des renseignements figurant dans les immatriculations principales aux immatriculations secondaires ou reçus d'un autre registre ou répertoire aux fins de mentions	0,00 €	- €	- €	- €					NEANT	NEANT	
Immatriculation et modification avec BODACC												
	Immatriculation d'une personne physique + déclaration d'affectation du patrimoine suite à un transfert de propriété y compris l'avis au BODACC relatif à la cession et la délivrance du certificat (8)	5,90 €	0,00 €	- €	- €				5,90 €	5,90 €	NEANT	
64	Dépôt de la déclaration d'affectation du patrimoine d'une personne déjà immatriculée suite à un transfert de propriété et mentions RCS (9) Art.L 526-17 II	48,70 €	7,13 €	35,67 €	35,67 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	
Publicité (extrait - voir tarif RCS)												
71	Copie de la déclaration d'affectation (au guichet)	8,03 €	1,34 €	6,69 €	6,69 €					NEANT	NEANT	

(2) 1 extrait est délivré pour les immatriculations et 1 pour les modifications

(8) Il n'est perçu aucun émolument pour le dépôt de la déclaration d'affectation du patrimoine lorsqu'il intervient simultanément à la demande d'immatriculation (art L 526-19) Dans ce cas, il y a lieu d'appliquer uniquement le tarif d'une immatriculation RCS

(9) Y compris la transmission à l'INPI

(10) Y compris la transmission des documents visés à l'article R 123-121-3 au service des impôts et la transmission à l'INPI